

AFC 25 - Dispositif DPC « Élaborer un plan de formation d'établissement pluriannuel intégrant les spécificités du DPC » (ECS COMPETENCES)

DUREE :

3 jours (2 + 1)

ORGANISME

ECS Compétences

COUT PEDAGOGIQUE

4 195,20 euros

PUBLIC :

Personnel des Directions des Ressources Humaines et des Affaires Médicales

Référent et gestionnaire du DPC

Direction des soins

Responsable Qualité

Responsable et chargé de formation

Concepteur/animateur de programmes / actions DPC



Conseillère Formation

Marie-Annick LE FILOUS

☎ 02 99 35 28 77

Mail : ma.lefilous@anfh.fr

OBJECTIFS

- Articuler le plan de formation avec les recommandations de parcours DPC des professionnels de santé médicaux et non médicaux
- Faciliter l'intégration des actions pluri professionnelles dans le plan de formation (permettant notamment la participation conjointe des professionnels médicaux et paramédicaux)
- Optimiser la gestion financière des plans de formation des médicaux et non médicaux
- Mobiliser les professionnels médicaux et paramédicaux autour de leurs parcours

PROGRAMME

Jour 1 : Connaître le processus et les étapes d'élaboration des plans de FPTLV et de DPC

- Rappel les bases réglementaires
- Maîtrise des notions de besoins de formation / de DPC
- Déclinaisons du besoin en correspondance avec les réponses possibles
- Les temps forts du plan de développement des compétences en tant que processus
- Identification des rôles et missions des directions et de leurs services, des commissions et comités internes contribuant au développement des compétences
- Identification de la contribution attendue des membres de l'encadrement des pôles ou des unités à l'analyse des besoins de formation/de DPC, être capable d'en passer commande et de la faciliter
- Expression et transmission des besoins aux responsables
- Définition de l'articulation pertinente des plans de DPC avec le plan de FPTLV, et le mode opératoire d'élaboration

Jour 2 : Structurer le plan selon les parcours de DPC

- Repérage et exploitation des éléments constitutifs de parcours DPC
- Les conditions favorables à un plan DPC pluriannuel et pluri-professionnel

Jour 3 : Mobiliser les professionnels médicaux et paramédicaux autour de leurs parcours

- Construction d'un plan d'action pour mobiliser les professionnels autour de leurs parcours de formation et de DPC
- Formalisation d'un plan de communication
- Optimisation de la gestion financière des plans de formation